


COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL D'INDRE-ET-LOIRE
REUNION CDO
PV N° 01 DU 5 SEPTEMBRE 2019

Présents : M. Bruno SCHMALTZ.

MM. : Christian BLACHIER – David CAUCHON – Clément CIAVALDINI-MARET- Gilles-Ayayi CREPPY – Jacques HENAULT - Anne HOYAUX - Patrick LECLERC -.

Excusés : Carine LIVONNET - Pascal MIGEON – Aurélien QUEROL - Christian ROUILLY

I. Infos générales

1. Les automnales auront lieu à Orléans les vendredi 17 et samedi 18 octobre 2019.
2. Location minibus :
 - Elus : gratuit (actions comité)
 - Clubs : 0.20 € / Km
 - Hors clubs : 0.25 € / Km
-  3. Mise en place de la caisse de péréquation en PRM et PRF
Attention : attente de la mise en place du calendrier PRF (potentiel 22 équipes).
4. La Commission Technique souhaiterait faire des réunions avec la CDO (3 fois par ans) avant les grandes échéances (Lude, Tournoi des Etoiles, St Romain et Ardres). Anne est chargée de voir avec Dominique.
5. Réunion de rentrée le vendredi 13 septembre : Infos à donner aux clubs.
6. Logiciel OBM pour répartition : coût 1000€. Le comité a validé cet achat en réunion lundi.
7. Festibasket : le comité a remboursé les arbitres en attendant la somme de la Ligue.

II. Réorganisation CDO

- Changement de répartiteur senior : David CAUCHON.
- Newsletter : Bruno pour le moment.
- Suivi tutorat – Observation des jeunes arbitres : Clément CIAVALDINI-MARET.

II Bis Tournoi pré-qualificatif des U15F

- Le CD37 organise le tournoi pré-qualificatif pour les U15F.
- Lieu : La Ville Aux Dames et St Pierre des Corps (deux gymnases).
- Date : dimanche 15 septembre (journée) voir le planning.
- Répartition des arbitres : (Remarque la Ligue a décidé qu'ils ne seront pas indemnisés) :
 - A La Ville aux Dames : 5 arbitres.
 - A St Pierre des Corps : 7 arbitres.
- Juge unique à voir avec la liste fournie par la Ligue.

III. Stage de début de saison

- Lieu : La Ville Aux Dames
- Date : 14 septembre.
- Planning (voir affiche).
- Effectif : 45 arbitres (dont un OTM).
- Encadrement : Bruno SCHMALTZ, Christian BLACHIER, Gilles CREPPY, Patrick LECLERC, Clément CIAVALDINI, Jacques HENAULT.
- Règlement de jeu du tournoi U17 validé.

IV. Décisions diverses

- Budget : alloué 10 000 € (-1700€ en 2018/2019) Il faudra donc réduire le nombre d'actions.

V. Tour de Table

- Remboursements des frais : les fiches doivent être données au maximum le 15 du mois suivant les actions.
- Si une action nécessite un déplacement pour suivre ou faire de la formation avec des arbitres lors des déplacements des sélections, la personne **DOIT** se joindre à la délégation (transport + hébergement). Dans le cas contraire, les frais seront à la charge de la personne. Il est aussi à noter la problématique du déplacement sur place entre les gymnases pour suivre les arbitres qui ne sont pas tous (contrairement aux sélections) sur le même gymnase.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00

Le Président,



Bruno SCHMALTZ